

Chargé de mission aménagement durable du territoire (h/f)

Offre n° O076260707001753

Publiée le 09/07/2026

Synthèse de l'offre

Employeur

Malaunay



Située au coeur de la vallée du cailly et à 11 kms de Rouen, la commune de Malaunay (6 170 habitants), pionnière des démarches de transition écologique, est réputée pour la diversité des services publics offerts aux usagers et pour les nombreuses actions qu'elle mène en faveur de l'enfance, de la jeunesse et de l'environnement (commune labellisée 5 étoiles Territoire Engagé pour la Transition Ecologique climat-air-énergie).

Site web de l'employeur

<http://www.malaunay.fr/>

Lieu de travail

📍 Place de la Laïcité, Malaunay (Seine-Maritime (76))

Poste à pourvoir le

07/09/2026

Date limite de candidature

09/08/2026

Type d'emploi

Contrat de projet

Motif de vacance du poste

Départ d'un agent précédemment affecté au projet

Durée de la mission

36 mois

Détails de l'offre

Famille de métiers

Urbanisme, aménagement et action foncière > Droit des sols et information géographique

Grade(s)

Agent de maîtrise principal

recherché(s)

Métier(s)

→ [Instructeur ou instructrice gestionnaire des autorisations d'urbanisme](#)
→ [Responsable des espaces naturels protégés](#)

Ouvert aux contractuels

Oui, sans exclure les candidatures de fonctionnaires par voie de détachement ([Art. L332-24 du code général de la fonction publique](#))
Un contractuel peut être recruté sur ce poste car il concerne un projet identifié ou une opération particulière. Le contrat proposé est de 12 mois au minimum, six ans au maximum, la durée dépendant du temps de réalisation du projet. Les fonctionnaires peuvent également postuler sur cette offre et pourront être recrutés par voie de détachement.

Temps de travail

Temps complet

Management

Non

Descriptif de l'emploi

Au sein du service Urbanisme et Habitats, vous serez chargé(e) de :

Missions / conditions d'exercice

*** MISSIONS PRINCIPALES ***

Gestion administrative des autorisations d'urbanisme :

- Assurer l'enregistrement, le suivi administratif et le classement des demandes d'autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, certificat d'urbanisme etc.) ;

- Vérifier la complétude des dossiers,
- Préparer les certificats d'urbanisme d'information (CUa) ;
- Assurer le suivi des tableaux de bord, des indicateurs d'activité et des statistiques relatives aux autorisations d'urbanisme ;
- Participer à l'archivage et à la gestion documentaire des dossiers d'urbanisme.
- Mettre à jour régulièrement la base des données locales

Accueil et information des usagers :

- Assurer l'accueil physique, téléphonique et numérique du public en matière d'urbanisme ;
- Informer et accompagner les usagers dans leurs démarches administratives liées aux autorisations d'urbanisme ;
- Renseigner le public sur les dispositions du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU), le cadastre et la réglementation applicable ;
- Orienter les usagers vers les interlocuteurs compétents en fonction de la nature de leurs demandes.

Biodiversité et nature en ville :

- Assurer le suivi du programme Territoire Engagé pour la Nature (TEN) et contribuer à la mise en œuvre du plan d'actions en faveur de la biodiversité ;
- Participer au développement et au suivi des projets de biodiversité et de nature en ville ;
- Conseiller et accompagner les services municipaux dans l'intégration des enjeux de biodiversité dans leurs projets et leurs pratiques ;
- Développer la collaboration avec les services municipaux, notamment le service Espaces verts, afin de favoriser une gestion écologique des espaces publics ;
- Participer à l'organisation et à l'animation d'actions de sensibilisation à l'environnement en lien avec le centre de loisirs, les établissements scolaires et les partenaires du territoire ;
- Assurer le suivi des partenariats et contribuer à la valorisation des actions menées en faveur de la biodiversité.

*** CONDITIONS D'EXERCICE ***

- 36h/semaine avec 6 RTT et 25 congés annuels (possibilité d'obtenir en plus 2 jours de congés de fractionnement)
- Rémunération selon les grilles indiciaires du cadre d'emplois + RIFSEEP + Prime de Fin d'Année
- Avantages : ADAS, Amicale des Employés Municipaux, participation mutuelle et prévoyance, prise en charge de 75% des abonnements aux réseaux de transports publics, Forfait mobilité durable.

Profils recherchés

*** SAVOIRS ***

- Connaître et suivre la législation et les démarches administratives sur les autorisations d'urbanisme
- Connaître les différentes procédures des autorisations d'urbanisme
- Suivre et participer à la consultations obligatoires dans le cadre des projets en cours instruction
- Faire le suivi des dossiers d'autorisations d'urbanisme
- Poursuivre les dossiers en charge de la politique de biodiversité et nature en ville

*** SAVOIRS FAIRE ***

- Savoir s'adapter à la multiplicité des situations,
- Savoir anticiper, planifier, transmettre, coordonner, raisonner
- Savoir recenser les eco-système
- Savoir rédiger
- Savoir lire et analyse différents types de plans et documents d'urbanisme

*** SAVOIRS ETRE ***

- Sens du service public
- Savoir faire preuve de discrétion et d'équité dans le traitement des dossiers
- Etre disponible, organisé, autonome,
- Savoir être à l'écoute et orienter les pétitionnaires vers les services compétents
- Savoir s'adapter à son interlocuteur

Contact et modalités de candidature

Contact	0232825555
Informations complémentaires	Les candidatures motivées (Lettre de motivation + CV) accompagnées des diplômes sont à adresser à Monsieur le Maire : - principalement par mail à mairie@malaunay.fr en précisant dans l'objet "Candidature au poste de Chargé de mission aménagement durable du territoire" OU - par courrier à la Mairie de Malaunay - Place de la Laïcité 76770 MALAUNAY
Adresse de l'employeur	MALAUNAY >Place de la Laïcité

✓ **Travailleurs handicapés**

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.